

## Sainte Marie, Mère de Dieu 1<sup>er</sup> janvier 2020 - année A

1. *Quelle est la créature la plus aimée de Dieu ?*

– [...] *La Vierge Marie.*

2. *Comment Dieu nous l'a-t-il montré ?*

– *En la choisissant pour être la Mère de l'Enfant Jésus.*

[...]

5. *Pourquoi a-t-on commencé d'appeler Marie : Mère de Dieu ?*

– *Pour répondre à ceux qui disaient : « Jésus n'est pas Dieu ! »*

[...]

11. *La Sainte Vierge a-t-elle reçu d'autres grâces ?*

– *Oui. Mais la grâce d'être Mère de Dieu est la cause de toutes les autres.*

(cf Charles Journet, *Petit catéchisme de la Sainte Vierge*)

Le fondement de la vraie dévotion à la Vierge Marie est la foi en Notre Seigneur et l'éminente dignité de Mère de Dieu.

Saint Louis Grignon de Monfort pose ce principe de base :

*Marie n'étant qu'une pure créature sortie des mains du Très-Haut, comparée à sa Majesté infinie, est moindre qu'un atome (...) puisqu'il est seul « Celui qui est ». (...) Par conséquent, ce grand Seigneur (...) n'a pas besoin de la très Sainte Vierge pour l'accomplissement de ses volontés et pour la manifestation de sa gloire.*

Ainsi, la confiance, la puissance et la louange que nous accordons à la Vierge Marie ne sont pas absolues, comme celles que l'on réserve à Dieu seul, mais sont conditionnées par les grâces reçues par Marie ; et la première de ces grâces est la maternité divine qui signifie ceci : Notre Seigneur, en son humanité, n'a pas pris une chair imaginaire ou irréaliste ; mais par une action divine miraculeuse, procédant du Saint-Esprit, la Vierge Marie l'a conçu, a formé son corps et l'a mis au monde ; en raison de quoi, elle est au sens le plus authentique, la mère de Jésus, homme-Dieu et Verbe incarné, Mère de Dieu.

Les évangiles notent beaucoup de détails qui attestent la réalité de l'Incarnation de Notre Seigneur. Mais c'est en racontant comment il est né de la Vierge Marie qu'ils montrent le mieux la plénitude de sa nature humaine. Ainsi la maternité de Marie sauvegarde sur le plan historique ce qu'affirme sur le plan de la Révélation théologique le mot fondamental de saint Jean : « Le Verbe s'est fait chair. » (Jn 1, 14). Chacune de ces deux vérités n'a de sens que si l'autre a tout le sien.

Le magistère de l'Eglise s'est toujours gardé d'une surenchère sur les privilèges de la Vierge Marie. Il s'en tient à l'essentiel. L'éminente sainteté de la Mère de Dieu, et trois articles de foi en lien étroit avec l'incarnation :

- L'Immaculée Conception de Marie.
- sa virginité perpétuelle.
- Et son Assomption glorieuse.

Il n'y a qu'un seul Sauveur, Notre Seigneur. Il est à la fois Rédempteur et Médiateur puisqu'il intercède désormais pour nous auprès du Père.

Marie n'est pas indépendante de son Fils. Son rôle et sa fonction ne se superposent pas à la mission du Sauveur. Quand nous donnons à Marie le titre de « médiatrice », cela s'entend dans le sens de « médiatrice de grâce ». Non qu'elle produise elle-même la grâce qui est une réalité surnaturelle, ni même qu'elle puisse, au sens strict, la donner ; mais cette qualité, cette capacité, saint Bernard entre autres croit et confesse qu'elle l'a reçue par privilège et la partage avec son Fils ; plus encore, que toute grâce, par condescendance divine à son égard, passe par ses mains.

Quand nous la prions, nous rendons nos devoirs à Celle qui entend, écoute et peut nous exaucer parce qu'Elle est Mère de Dieu et détient, croyons-nous, ce privilège. Dans notre dévotion à la Vierge Marie, il y a comme un chassé-croisé de devoirs rendus, de prières exprimées et de grâces accordées. La piété envers la Mère de Dieu est un attachement quotidien au service de Dieu, fait de respect, de tendresse et de devoirs, qui culminent chaque soir dans le chant du Salve et dont le dernier mot est le nom même de Marie. Demandons la grâce de garder son nom béni sans cesse sur nos lèvres et dans notre cœur.